

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 14

Artikel: Les examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-51812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

recrues de haute valeur ne soit interrompue trop tôt par des nécessités d'ordre matériel.

Le passage de la haute Ecole à la vie pratique présente souvent quelques difficultés, vu la topographie si différente des deux milieux. Je me permets d'attirer l'attention bienveillante des dirigeants de notre économie nationale sur l'influence considérable qu'ils peuvent exercer sur les jeunes universitaires appelés à collaborer à leurs travaux. Le jeune homme préparé à la recherche parlera, au début de son activité professionnelle, un peu une autre langue que ses chefs ; son bagage scientifique sera souvent — l'évolution des temps l'exige — plus lourd que celui de ses supérieurs ; en revanche il lui manquera l'expérience, autre base très importante de son avenir. Les chefs savent qu'il faut à ces jeunes un temps d'adaptation à la pratique ; ils éviteront de les décourager en dépréciant l'idéal scientifique qu'ils ont acquis.

Les anciens élèves de nos hautes Ecoles, en particulier nos ingénieurs seront — en temps normaux — souvent appelés à exercer leur profession hors des frontières de notre pays. L'exportation de nos produits industriels, entre autres, doit être soutenue par des hommes qualifiés. Nos autorités et nos entreprises auront intérêt à faciliter l'activité de ces jeunes gens partis en quelque sorte en mission à l'étranger ; en particulier aussi s'ils doivent rentrer prématurément au pays pour des motifs indépendants de leur volonté.

Nos « élites techniques » sont enfin tout particulièrement destinées à contribuer à la réalisation d'une meilleure entente entre les diverses classes de notre peuple, car l'ingénieur, du fait de son activité, prend journellement contact avec les représentants les plus divers de nos groupements politiques, économiques et sociaux.

Nos élites techniques chercheront toujours à mieux lier : le paysan, notre concitoyen dévoué à sa terre, à notre terre, qui jusque dans nos arides hauteurs peine sur son sol et cherche à améliorer et à étendre ses cultures pour nous nourrir ;

l'ouvrier, qui jadis travaillait à domicile, souvent sur son sol et qui aujourd'hui occupé dans de grands ateliers, certes plus hygiéniques que son foyer d'antan, est cependant le collaborateur plus anonyme de grandes entreprises ;

le travailleur intellectuel que notre pays a toujours — par suite de ses excellentes écoles — formé en plus grand nombre que ses propres besoins ne l'exigeaient. Les crises réitérées et la guerre ont, d'autre part, ramené beaucoup de concitoyens établis à l'étranger en Suisse et empêchent l'établissement des jeunes à l'étranger,

enfin le soldat qui fait partie des groupements paysans, ouvriers ou intellectuels, mais qui, lorsqu'il rentre dans son foyer, a parfois quelque peine à retrouver sa place dans son activité professionnelle.

Que nos élites étudient en commun les problèmes intéressant ces diverses classes de notre peuple, avec le même soin qu'elles apportent à leurs recherches professionnelles et scientifiques.

Messieurs,

Je termine cet exposé sans doute trop long déjà ; vous aurez à nouveau eu l'impression qu'un orateur est de beaucoup plus intéressé à son discours que ses auditeurs !

Il n'est guère possible de dépeindre la situation actuelle en couleurs claires ; et ceci peu de temps après l'entrée en guerre du Japon et des Etats-Unis, qui prolongera sans doute la durée de la lutte d'usure entre les divers impérialismes et idéologies. Permettez-moi cependant d'essayer de clore mon aperçu par une vision optimiste :

L'ingénieur, prenant rang parmi les élites techniques, sera en général un constructeur ; il le sera dans le domaine matériel, mais aussi au sens spirituel du mot. Cet esprit constructif soutiendra sa foi en l'avenir.

L'histoire de notre pays ne se résume-t-elle pas du reste en un modeste, lent et patient travail constructif, basé sur les principes énoncés par nos aïeux en 1291. Notre pays, cette création unique au cœur de l'Europe, érigée tout autour du faite de ses hautes Alpes et vouée depuis longtemps à la neutralité, semble destiné, une fois de plus, à la fin de cette guerre à rétablir sur son sol les relations entre les ennemis d'aujourd'hui. Montrons-nous dignes de la conception du mot « liberté » qui caractérise cette création unique. A l'instar de la « Croix-Rouge », d'autres œuvres, émanant uniquement du désir de porter aide là où nous sommes en état de le faire, prendront naissance sur notre sol helvétique. Que nos élites se préparent à cette tâche, soutenues par la conviction que des forces supérieures créent nos lois naturelles et morales et que ces lois tendent toujours — malgré l'échéance parfois longue, que cause l'opposition des hommes — à rétablir un état d'équilibre.

Il y a six siècles et demi que notre patrie se développe dans ce sens sous l'égide de ces forces éternelles, appelées par nos rudes ancêtres à protéger le berceau de la Confédération.

Que cette croyance donne aujourd'hui à nos élites la sérénité et la ténacité susceptibles de les prédisposer en toutes choses — suivant l'expression d'un écrivain français — « à faire de l'obstacle l'objet de leur action ».

Les examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment.

Comme chaque année, les examens cantonaux de fin d'apprentissage ont eu lieu ce printemps, à Lausanne.

Les cours professionnels pour dessinateurs en bâtiment ont pour but de former des *dessinateurs*, non des architectes, mais des dessinateurs qui, après quelques années de pratique, doivent pouvoir se rendre utiles dans un bureau d'architecte. Par la suite, ces dessinateurs ayant atteint un âge fixé par le règlement à 24 ans et ayant un minimum de deux ans de pratique peuvent, s'ils font preuve de l'énergie nécessaire à une préparation soignée, se présenter aux examens d'architecte prévus par l'Etat de Vaud. Les épreuves subies avec succès donnent au candidat, comme on le sait, le droit de mettre des projets à l'enquête publique, en un mot le droit de s'intituler architecte agréé par le Conseil d'Etat.

Bien que, comme il a été dit plus haut, les cours professionnels aient pour but avant tout de former des techniciens, on aurait tort de vouloir faire de ces jeunes gens des machines, en les privant d'esprit d'initiative. En effet, sans insister sur les possibilités, pour ces jeunes gens, de devenir par la suite *architectes*, on conviendra qu'il est désirable de former des dessinateurs capables de seconder le patron même. C'est du moins ce que la pratique de ces examens a enseigné aux experts, membres de la S. V. I. A., chargés de poser des problèmes aux apprentis et d'évaluer leur travail de semestre fait chez leur patron, ainsi que le travail fait aux examens.

On a vu, il y a quelques années encore, ces apprentis s'attaquer à de vastes problèmes, tels que grandes banques et autres édifices publics, ce qui n'a pas été sans alarmer les experts. Les maîtres des cours professionnels sont très dévoués et inculquent à leurs élèves de sérieuses connaissances. Cepen-

dant, d'accord avec les experts, ils reconnurent la nécessité de poser des problèmes plus simples aux apprentis. C'est alors qu'on tomba dans un autre extrême : le candidat reçut des schémas dont il avait à établir des plans d'exécution soigneusement cotés. Ces schémas représentaient par exemple la distribution des locaux d'une villa. Cette réforme, nécessaire probablement pour situer exactement le problème des dessinateurs en bâtiment, comporta de sérieux inconvénients : le jeune dessinateur, privé d'initiative, se sentit frustré et travailla sans entrain. Par la suite, on trouva la note juste en posant de très simples problèmes aux apprentis et en leur laissant développer leurs idées. Pour les stimuler encore davantage, on leur fit faire, sous la forme de concours, une esquisse en un jour, sorte de montée en loge en miniature, et on distribua des prix (ouvrages littéraires sur l'architecture, sur la décoration, etc.) aux auteurs des meilleurs travaux. Pour juger de l'esprit critique des candidats et avant de communiquer les résultats, les experts firent juger les travaux par les apprentis eux-mêmes. A cette occasion, on s'aperçut que ceux-ci ont souvent beaucoup de bon sens naturel et des notions fort justes.

En général, les travaux que les candidats élaborent chez leur patron, sous sa surveillance pendant plusieurs semaines, et qui sont en quelque sorte la pièce de résistance de l'examen, sont moins spontanés que l'esquisse faite à l'examen même. Parfois ils ont moins de bon sens aussi. Peut-être les apprentis pourraient-ils être parfois mieux surveillés par le patron : un apprenti ne nous expliquait-il pas complaisamment qu'il avait prévu les bureaux d'une maison de notaire au nord et les corridors au sud parce qu'au nord il fait moins chaud qu'au sud ! Il n'est pas inutile de rappeler que, si le patron est en droit d'attendre de menus services de l'apprenti, il doit avoir à cœur sa tâche d'éducateur, car, en engageant un apprenti, il assume une grosse responsabilité quant à l'avenir du jeune dessinateur.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que les dessinateurs en bâtiment reçoivent aux cours professionnels de solides notions. A côté des connaissances techniques qui leur sont inculquées, il est souhaitable de développer leur esprit d'initiative qui est la base de tout enseignement utile, sans pour cela donner à ces jeunes gens l'idée fautive qu'ils seront architectes en quittant les cours professionnels.

Quelques travaux des candidats.

1941. Concours d'esquisse (un jour de travail).

Problème. Projet de petite chapelle protestante, 70 places, avec clocher et sacristie. Emplacement à choisir librement à proximité d'un petit village adossé à une colline.

Projet de Andrea de Giuli (fig. 1 et 2). Le candidat a placé sa chapelle très justement au sommet de la colline, dominant le village. Il a prévu un chemin d'accès décrivant quelques courbes et a voulu donner l'impression qu'on se rend à la chapelle en pèlerinage.

Projet de René Gindroz (fig. 3 et 4). L'apprenti a aussi placé, sans pédanterie, la chapelle au sommet de la colline en prévoyant un chemin à forte pente, genre calvaire. Par rapport à l'accès, le petit édifice se présente de façon très plastique.

Problème. Pavillon de chasse dans une clairière, avec grande salle, bûcher, chambres à coucher, dortoir, cuisinette, douches, vestiaire et cave. Petit ruisseau traversant la clairière, vue lointaine au sud. Projet de Georges Jaunin (fig. 5, 6 et 7).

Le candidat a placé son pavillon dans la partie où la clairière s'évase, afin de permettre aux chasseurs fatigués de jouir de la vue. Il a très habilement distribué les locaux

demandés et a su donner un caractère intéressant à l'ensemble.

1942. Travail de semestre.

Problème (en résumé). Projet de petite maison familiale pour ouvriers avec poulailler, clavier, buanderie et jardin de culture.

Projet de H. Botinelli (fig. 8 et 9). Le candidat a placé tous les locaux demandés, sauf la cave, sur un seul plancher. Il a prévu en plan et en volumes une distinction très nette entre les locaux d'habitation et la buanderie, poulailler et clavier. La construction est de bois et l'ensemble bien adapté au caractère d'une petite maison ouvrière.

Projet de P. Dubath (fig. 10 et 11). Le candidat a disposé ses locaux sur deux planchers. Buanderie, poulailler et clavier sont traités en annexe. Deux maisons peuvent se jumeler, d'où il résulte une économie de chauffage. La maison est prévue en maçonnerie.

Il nous a paru intéressant de publier quelques-uns des travaux de fin d'apprentissage des examens de 1941 et 1942. En effet, ceux-ci donnent une idée très exacte de la formation aux cours professionnels.

MARC PICCARD.

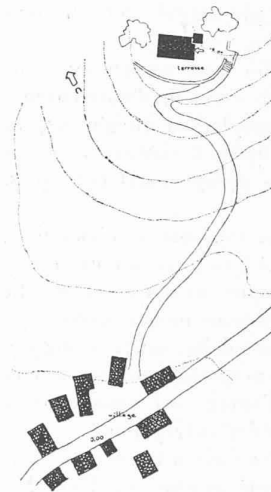


Fig. 1.

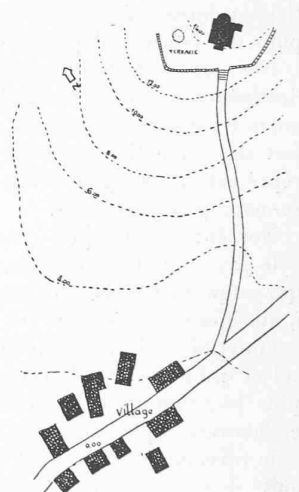


Fig. 3.

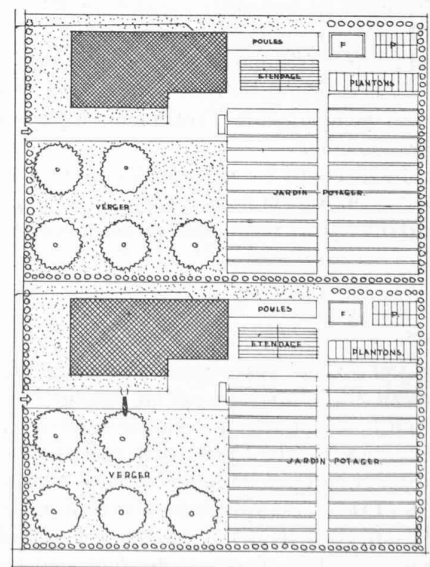


Fig. 8.



Fig. 4.



Fig. 11.

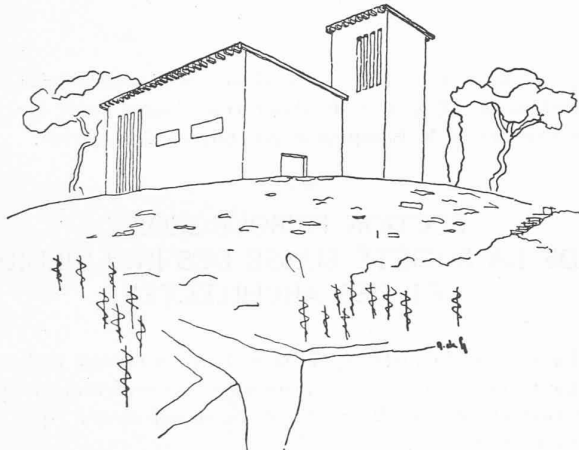


Fig. 2.

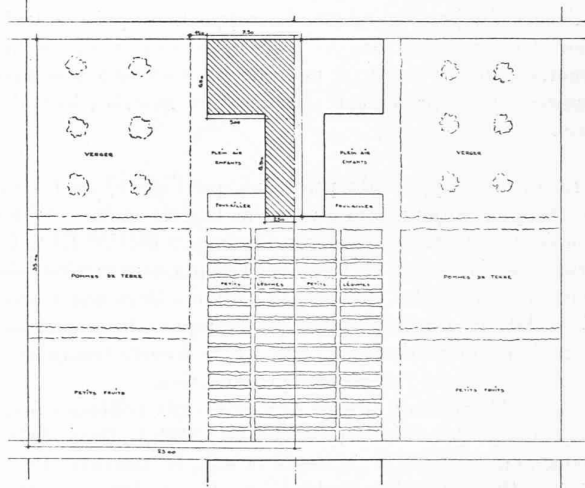


Fig. 10.

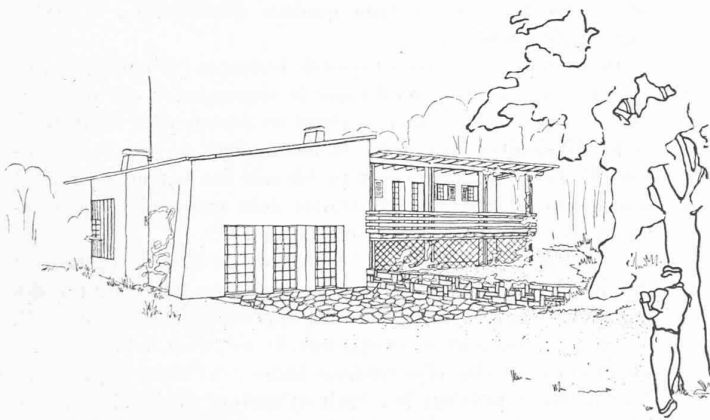


Fig. 7.

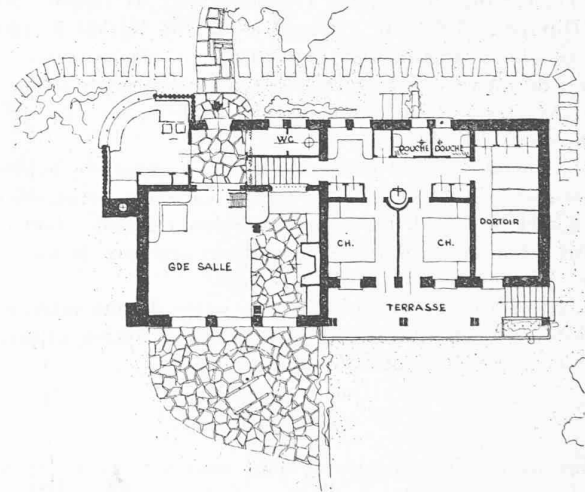


Fig. 6.



Fig. 9.

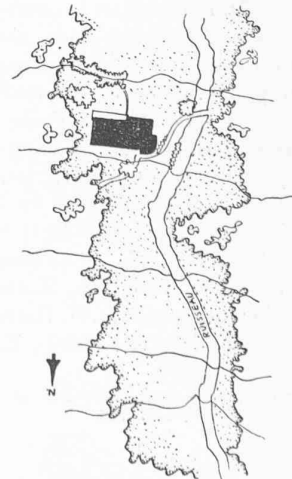


Fig. 5.